

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 23 mai 2020

Nombre

De conseillers
En exercice : 11
De présents : 11
De votants : 11

L'an deux mil vingt, le 23 mai à dix heures trente, le Conseil municipal de la commune de Berneville s'est réuni dans la salle des Fêtes, après convocation légale, sous la présidence de M KWASEBART Michel.

Etaient présents : Julien BELLENGIER, Maire, ALLEGRO Jean-François, BOUY Fabrice, DUBOIS Gaëlle, BUQUET Christian, DUBRULLE Perrine, KWASEBART Michel, LALY Olivier, PAYEN Odile, PIGACHE Romuald, SZYMANEK Sandra

2020/3

Absents excusés : ////////////////

Secrétaire de séance : SZYMANEK Sandra

Objet : élection du maire

Le conseil municipal,
Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L2122-7
Considérant que le maire est élu au scrutin secret et à la majorité absolue,
Considérant que si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un 3^{ème} tour de scrutin et l'élection a lieu la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Premier tour de scrutin :

Nombre de bulletins : 11

A déduire (bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante) : 0

Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 11

Majorité absolue : 6

A obtenu :

- **BELLENGIER Julien : 11 (onze) voix**

M. BELLENGIER Julien, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé Maire et a été immédiatement installé.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus cités,
Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,
Julien BELLENGIER

Le Maire certifie que le
compte-rendu de cette
délibération a été affiché à
la porte de la mairie le
2 juin 2020
et que la convocation du Conseil
avait été faite le
18 mai 2020
Le Maire, Julien BELLENGIER

